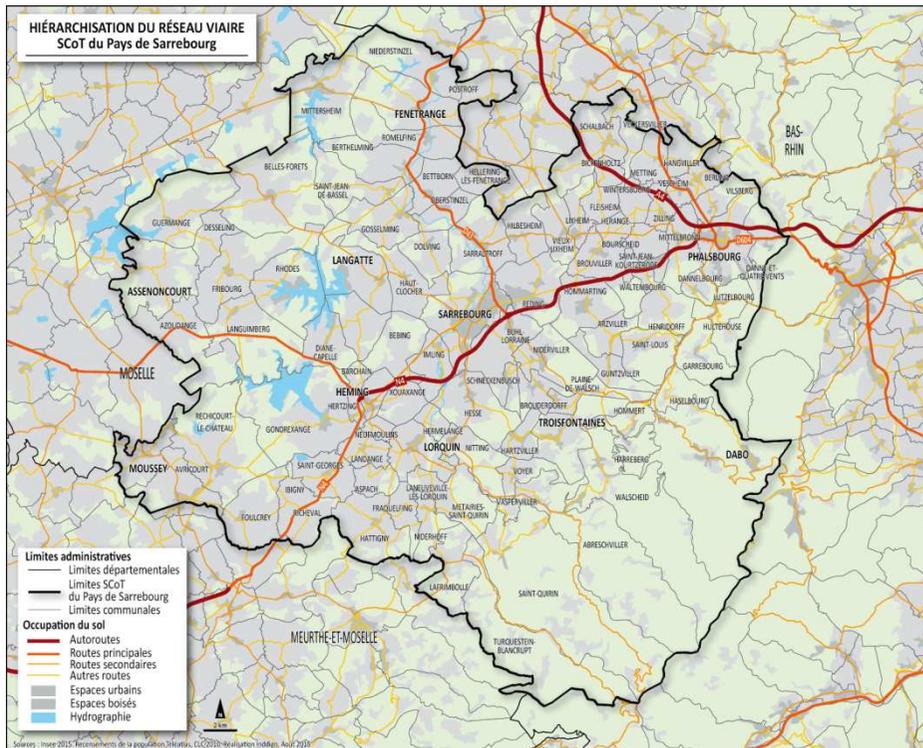


## Le SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg :



## Un projet pour anticiper l'aménagement du territoire dans une optique de développement durable



## Programme d'accompagnement de la démarche du SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg « Les Rencontres SCoTSAR »

Organisées par la commission « Environnement – Développement durable » du Conseil de développement en lien avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

du



## Membres de la commission qui ont participé à ce programme :

Véronique CORSYN, Coprésidente socioprofessionnelle de la commission, Directrice du CEN Lorraine  
Anne-Marie DEHU, Chargée de l'environnement au sein de l'association « UFC Que choisir »  
Thierry DUVAL, Maire de Belles-Forêts, représentant élu du Parc naturel régional de Lorraine  
Ghislain GAD, Président de l'association « La chaussure Bataville », Coprésident de la commission « Culture » du Conseil de développement  
Jean-Pierre MATZ, Maire de Desseling  
Gérard MICHEL, Président de l'association des « Amis du Patrimoine de Niderviller »  
Jean-Luc RONDOT, Maire de Rhodes  
Philippe SORNETTE, Coprésident élu de la commission, Conseiller municipal de la Ville de Sarrebourg

## Contact :

Marie-Christine KARAS  
PETR et Conseil de développement  
du Pays de Sarrebourg  
SCoT de l'Arrondissement de Sarrebourg  
Salle des Fêtes – Place du Marché  
57400 SARREBOURG - Tél. 03 87 03 46 35  
pays.de.sarrebourg@wanadoo.fr

## Pourquoi cet accompagnement ? Les thématiques choisies

Le territoire du Pays de Sarrebourg doit répondre à différents enjeux pour accueillir des habitants et des entreprises. Il doit être attractif, en préservant ses paysages, son environnement et son cadre de vie. Il faut donc coordonner les politiques en matière d'aménagement et d'urbanisme. Cette réflexion est actuellement menée par les élus en lien avec des socioprofessionnels et des personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Chambres consulaires, ONF, VNF, etc...) dans le cadre du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Document d'urbanisme à l'échelle de l'arrondissement, le SCoT donne des orientations en matière d'aménagement du territoire. La commission « *Environnement – développement durable* » du Conseil de développement souhaite accompagner les élus et les aider dans leur réflexion en proposant tout au long de l'année **« les Rencontres SCOTSAR »** : un cycle de conférences apportant des informations complémentaires sur des thématiques traitées dans le SCOT, tout en proposant également des outils pédagogiques.

**L'urbanisme durable** : Dans l'ensemble des territoires français, le modèle de développement urbain se concrétise depuis les années 1970 par une logique d'extension non maîtrisée des surfaces urbanisées. Afin de pallier à l'étalement urbain, grand consommateur d'espace et d'énergie, l'urbanisme durable promeut un développement urbain différent : DEVELOPPER EN AMENAGEANT AUTREMENT.

**La Trame verte et bleue** : Ce sont des espaces (ou réservoirs) où la biodiversité est la plus riche et des corridors écologiques qui relient ces espaces en permettant le déplacement des espèces. DEVELOPPER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITE, c'est préserver la trame verte et bleue pour maintenir la vie de la faune et de la flore.

**Le paysage comme facteur d'aménagement du territoire** : De tout temps, les paysages ont conditionné les implantations humaines, de même que l'Homme les a façonnés. La diversité des paysages naturels et bâtis, ainsi qu'une belle articulation entre l'aménagement du territoire et les éléments paysagers sont un facteur d'attractivité du territoire : DEVELOPPER EN HARMONIE AVEC LES PAYSAGES NATURELS ET URBAINS, c'est concourir à la beauté du territoire.

**Les friches et leur réhabilitation/reconversion** : Chaque année des terres agricoles et naturelles disparaissent devant l'artificialisation des sols, alors que des zones urbanisées attendent d'être réaménagées et de nombreux bâtiments peuvent être reconvertis. La réhabilitation et la reconversion de ces espaces, reconstruire dans l'existant, c'est DEVELOPPER SANS GASPILLER D'ESPACES.

## Le programme des rencontres SCoTSAR

-  **Urbanisme durable** : 17 mars 2016  
20h00- Espace Le Lorrain (ancien cinéma) à Sarrebourg  
Intervenants :
  - Florence AMIAUX-LALLEMENT du CAUE (Conseil en architecture urbanisme et environnement)
  - Eszter CZOBOR du Parc naturel régional de Lorraine
  - Camille ZIEGER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de la Ville de Sarrebourg

-  **Trame verte et bleue** : 28 avril 2016  
19h30 - Parc Animalier de Sainte Croix à Rhodes  
Intervenants :
  - Benoît LEPLOMB de la Région Grand Est
  - Lucille ROBILLOT et Laurent GODE du Parc naturel régional de Lorraine
  - Béatrice GILET du SCoT de l'Agglomération Messine (SCOTAM)
  - Thierry DUVAL, Maire de Belles – Forêts, Pascal ROHMER, Maire de Vasperviller et Pierre SINGER, Directeur du Parc animalier de Sainte Croix

-  **Les friches et leur réhabilitation/reconversion** : 27 Octobre 2016  
19h30 – Centre international de Formation – Bâtiment administratif – Site BATA à Moussey  
Intervenants :
  - Régis STENGER de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL)
  - Laurence BERTRAND du SCoT des Vosges centrales
  - Roland GILLIOT, Président de la Communauté de Communes du Pays des Etangs, Jean-Paul LEROY, Maire de Moussey, Ghislain GAD, Président de l'association La Chaussure Bataville, Claude VOURIOT, Maire de Niderviller, Benoît PIATKOWSKI, Maire de Fénétrange

-  **Le paysage comme facteur d'aménagement du territoire** : 2017  
18h15 – Lecture paysagère à partir des *Hauts de Lorquin*  
19h45 – Conférence-débat : Collège des Deux Sarres à Lorquin  
Intervenants :
  - Danièle PESENTI de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Lorraine
  - Jean-Sébastien LAUMOND de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
  - Michel SCHIBY, Maire de la commune de Walscheid, accompagné de membres de l'association PERVENCHE-IMMERGRÜN de Walscheid